

Commune de Colomars

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PLAN DE ZONAGE



Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
BGAO, s'asps
Frédéric MAC KAIN
Octobre 2015

1:5 000

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 décembre 2003
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 20 avril 2015
ENQUETE PUBLIQUE : du 13 mai au 17 juin 2015
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 23 NOV. 2015
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUÉS



0 50 100 150 200 250
Mètres

- R - Zone de risque fort à très fort
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque

Source :
- Données cadastrales : BDParcel © IGN 2013

